

Synthèse



LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN : QUELS ENJEUX DE L'ÉCOLE À L'ENTREPRISE ?

Autosaisine – Avis adopté en séance plénière des 7 et 8 décembre 2022.

Contexte & enjeux

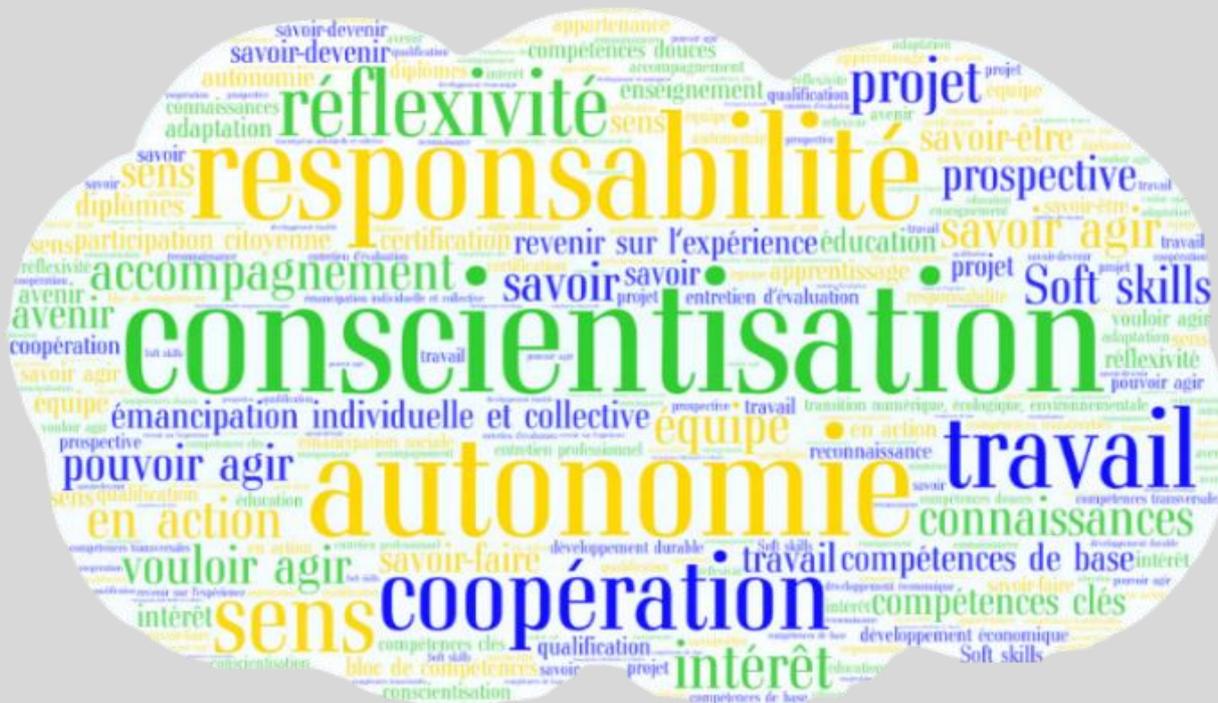
Dans le contexte des crises multiples, qu'elles soient sanitaires, économiques, environnementales ou des situations de guerre, l'adaptation est un enjeu clé. Mais comment devenir compétent à l'adaptation et à la résilience, quelles compétences cultiver pour atteindre ce but qui relève aujourd'hui de l'injonction permanente ? Or, dans le cadre de nos travaux, l'un de nos premiers constats est de dire que la compétence se développe dans une ambiance de travail et d'apprentissage coopérative et non pas injonctive.

L'approche par compétences, telle que nous l'avons identifiée dans le cadre de nos auditions et de notre recherche documentaire, peut être **une réponse aux difficultés de recrutement, de formation, d'apprentissage, de travail**, et traduire la formidable richesse de potentiels d'un territoire à la condition de s'en donner les moyens.

C'est la **mise en œuvre de réelles transformations** dans les pratiques pédagogiques et managériales qui peut favoriser cette approche exigeante car axée sur l'humain et son mieux-être. Les valeurs qu'elle véhicule sont **la confiance, la coopération, l'esprit d'initiative** donnant à chaque personne en formation, en apprentissage, au travail, la capacité et le pouvoir d'agir.

Le cœur de la démarche compétence est la **pratique réflexive** : questionnant l'activité, la manière d'agir, d'apprendre ; permettant de développer une conscience critique de soi, du monde ; menant **vers une émancipation individuelle et collective**.

Notre avis propose de revenir sur les freins à l'approche par compétences dans les quatre domaines que sont le travail, la formation professionnelle continue, l'éducation nationale et l'université afin de préconiser des solutions.



Préconisations & Recommandations

Nos préconisations s'inscriront dans un objectif de « Travailler ensemble » proposition forte pour une Refondation économique sociale et environnementale du Grand Est ^[1]. Dans ce sens, le CESER préconise de manière transverse à son avis un renforcement du dialogue avec le CREFOP.

Le premier axe indissociable de l'approche par compétences par ses valeurs et par son inscription dans les transitions écologique, sociétale, industrielle, numérique est la prise en compte des 17 Objectifs du développement durable dans la construction d'un écosystème territorial de la compétence. Le CESER préconise :

- une communication et un accompagnement aux Objectifs du Développement Durable sur chaque territoire;
- un renforcement des mesures de lutte contre l'illettrisme, l'illectronisme, le décrochage scolaire ;
- un rapprochement vers les entreprises TPE-PME en communiquant sur un service RH gratuit financé par les OPCO, en engageant des actions de communication sur les Groupements d'employeurs, en accompagnant gratuitement les dirigeants à la mise en œuvre de la GPEC, en proposant des formations numériques gratuites pour les salariés et les dirigeants, en sensibilisant aux ODD, en renforçant le partenariat entreprises/ Structures d'insertion par l'activité économique.

Le deuxième axe portera sur la coopération et son développement sachant que coopérer, cela s'apprend, cela se perfectionne. Le CESER préconise :

- l'organisation d'un programme de formation sur la coopération ;
- un renforcement de la coordination du SPRO : en améliorant la communication sur les outils et en accompagnant leur appropriation, en nommant un référent orientation dans chaque Maison de Région, en développant des actions de sensibilisation à l'égalité femmes/hommes ;
- que les Campus connectés deviennent des Tiers lieux de la formation continue ;
- que les étudiants qui le souhaitent puissent interrompre leurs études à la fin du 1^{er} cycle pour exercer une activité professionnelle, tout en maintenant leur statut d'étudiant accompagné par l'Etat et facilitant ainsi la reprise d'études en Master ;
- une campagne de communication afin de valoriser l'apprentissage auprès des publics infra bac ;
- une communication sur le nouveau dispositif expérimental de Reconnaissance de l'expérience et validation des acquis (REVA) et sur le dispositif Reconnaissance des acquis de l'expérience (RAE).

Le troisième axe portera sur l'évaluation, processus imparable pour aider à la décision de reconduire ou de réorienter ou d'arrêter une action. Le CESER préconise :

Une participation incontournable du Comité régional d'évaluation (CRE) ^[2] aux différentes phases d'évaluation du CPRDFOP et du PRIC.

¹ Pour une Refondation économique, sociale et environnementale, CESER Grand Est, 2021, <https://www.ceser-grandest.fr/publication/100-propositions/>

² Initié dans le cadre du CPRDFOP, le CRE est une instance à caractère politique, pilotée et animée par la Région Grand Est, constitué d'élus régionaux et de membres du CESER.



Stéphane HEIT

Président de la Commission
Formation tout au long de la vie



Nadia WALTER

Rapporteuse de la Commission
Formation tout au long de la vie